



**Observatoire
Régional des
Transports
Bretagne**

Assemblée Générale Ordinaire Conseil d'administration du 22 juin 2006

PROCES-VERBAL

Les membres actifs et les membres correspondants de l'ORTB, dûment convoqués le 9 mai 2006, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, le 22 juin 2006, Campus de Ker Lann à BRUZ (35)

Participent à cette assemblée :

En qualité de membres actifs :

Monsieur Christian BESCOND, représentant Monsieur Laurent FAYEIN, directeur régional de l'équipement,
Madame Anne DERRIEN, représentant Monsieur Gérard LAHELLEC, vice-président du Conseil Régional de Bretagne,
Monsieur Robert DUTHEIL, représentant la CCI de Rennes,
Monsieur Eric GODEFROY, délégué régional de l'AFT-IFTIM,
Monsieur Christophe JEGOU, vice-président de la FNTR Bretagne,
Monsieur André JOURT, représentant Monsieur Jacques KUHN, président de la CCI de Brest et représentant Monsieur LE TALLEC, président de la CRCI de Bretagne,
Monsieur Nicolas LE BLANCHE, représentant Monsieur Michel MALBRAN, directeur des formations ouest du Groupe PROMOTRANS,
Mademoiselle Sandrine LE MAT, représentant Monsieur Ben BELKACEM, président de l'UNOSTRA Bretagne,
Monsieur Alain LE MENN, représentant de Monsieur Jean HAMON, vice-président du CES de la région Bretagne,
Monsieur Didier PIQUET, représentant Monsieur Jean-Philippe DUPONT, directeur régional de la SNCF,

En qualité de membres correspondants :

Monsieur Jean-Pierre BILLION, direction régionale des douanes et des droits indirects
Monsieur Renaud MICHEL, ADEME,
Monsieur Serge MICHEL, directeur régional Bretagne et Pays de la Loire de Réseau Ferré de France,
Monsieur Philippe PLANTARD, délégué régional de la FNTV,
Monsieur Patrick ROLANDIN, Banque de France,
Monsieur Alain VEDY, représentant Monsieur Guy DUCASSE, directeur régional du travail des transports

Ainsi que :

Monsieur Thierry BRUNET, représentant Fret SNCF,
Monsieur Joseph FEVRIER, administrateur de l'UNOSTRA Bretagne
Monsieur Hervé LE JEUNE, délégué régional de la FNTR,
Monsieur Arnaud ROUSSEAU, CRCI de Bretagne /DIEP
Monsieur René LE NAOUR, chargé de mission ORTB, DRE/division Intermodalité

Sont excusés :

Monsieur Jérôme BASTIN, DRE / chef du service de maîtrise d'ouvrage
Monsieur Christian CORLAY, secrétaire général de l'UNICEM Bretagne,
Monsieur Alain EVEN, président du CESR de Bretagne, représenté par monsieur Alain LE MENN,
Monsieur Laurent FAYEIN, directeur régional de l'équipement, représenté par Monsieur Christian BESCOND,
Monsieur Didier HINAULT, secrétaire général de l'AFAB,
Monsieur Jacques KUHN, président de la CCI de Brest, représenté par Monsieur André JOURT,
Monsieur Patrick LAHAYE, président de TLF Bretagne,
Monsieur LE ROCH, maire de Pontivy, conseiller régional,
Monsieur Philippe OÏLLO, direction de l'aviation civile, région ouest
Monsieur Gilles PETITJEAN, directeur régional de l'ADEME, représenté par Monsieur Renaud MICHEL,
Monsieur Dominique RICHER, directeur régional de l'ONIC,

Monsieur Christophe JEGOU, président de l'ORTB, ouvre la séance à dix heures quarante cinq et remercie les membres de leur présence. Le quorum est atteint. Les dossiers de réunion sont remis en séance.

Monsieur JEGOU engage l'examen des points inscrits à l'ordre du jour.

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 juillet 2005

Le procès-verbal de la précédente assemblée générale, tenue le 7 juillet 2005 à Rennes, a été adressé aux membres pour observations par courrier le 28 juillet 2005. Le procès-verbal soumis à approbation intègre celles formulées. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Désignation du bureau par le conseil d'administration

Le conseil d'administration confirme à l'unanimité, Monsieur Christophe JEGOU, dirigeant des transports JEGOU, seul candidat, à la présidence de l'ORTB.

En préalable à la désignation aux quatre postes de vice-président, Monsieur Eric GODEFROY informe qu'il ne renouvelle pas la candidature de l'AFT-IFTIM. Monsieur Didier PIQUET propose la candidature de la SNCF à l'un des postes de vice-président.

Aux quatre postes de vice-présidents sont désignés successivement, à l'unanimité et seuls candidats:

Monsieur le Vice-Président du Conseil Régional de Bretagne, chargé des transports, représenté par Madame Anne DERRIEN,

Monsieur le Président de la CCI de Rennes, représenté par monsieur Robert DUTHEIL,

Monsieur le Directeur Régional de la SNCF, représenté par Monsieur Didier PIQUET,

Monsieur le Président de l'UNOSTRA Bretagne, représenté par Mademoiselle Sandrine LE MAT.

Le conseil d'administration désigne à l'unanimité, pour chacun des postes suivants:

- Trésorier: Monsieur Hervé LE JEUNE, délégué régional de la FNTR, seul candidat,
- Secrétaire : Monsieur Christian BESCOND, représentant le directeur départemental de l'équipement, seul candidat,
- Trésorier-adjoint : Monsieur Jean-François LE TALLEC, représentant le président de la CRCI de Bretagne, seul candidat,
- Secrétaire-adjoint : Monsieur Michel MALBRAN, directeur des centres de formation continue du Groupe PROMOTRANS à Rennes et Saint-Brieuc, seul candidat.

Sont désignés au bureau en qualité de conseillers techniques :

Monsieur Eric GODEFROY, délégué régional de l'AFT-IFTIM, conseiller à l'emploi et à la formation,

Monsieur Didier HINAULT, secrétaire général de l'AFAB, conseiller sur les activités des chargeurs.

Monsieur André JOURT, vice-président de la CCI de Brest, conseiller sur les activités du transport aérien

Monsieur JEGOU remercie les membres de leur confiance et de leur participation à l'animation de l'ORTB.

Approbation des rapports 2005

Le rapport moral, présenté par Monsieur JEGOU, est adopté sans observation et à l'unanimité.

Le rapport d'activité, présenté par Monsieur LE NAOUR, est adopté à l'unanimité. Les liens du site internet de l'ORTB, dont la nouvelle architecture est en cours de validation, devront être élargis en obtenant l'accord des propriétaires des sites concernés.

Le rapport financier, présenté par Monsieur LE JEUNE, est adopté à l'unanimité.

Orientations des activités de l'association

Les orientations proposées pour les prochains trimestres sont centrées sur trois domaines :

- La poursuite des travaux et réflexions sur le développement de l'intermodalité dans le transport des marchandises et des voyageurs,
- La conduite de travaux sur la logistique afin de contribuer à alimenter la réflexion et les débats,
- La participation aux travaux sur l'emploi et la formation dans les transports en Bretagne.

Les échanges concernant l'orientation de l'activité portent sur les points suivants :

L'observation sur les déplacements et les transports de voyageurs sont à développer pour se situer au même niveau que celles disponibles pour les marchandises. Dans un premier temps il conviendrait de rassembler des données élémentaires de connaissance pour disposer d'un minimum nécessaire à une approche intermodale, de façon à répondre aux besoins des usagers sur un territoire élargi. Des travaux sont en cours, notamment dans le cadre de l'élaboration du schéma régional des transports, décidé par le Conseil Régional.

L'ORTB est le lieu approprié pour croiser les sujets et faire émerger des problématiques économiques. Néanmoins cette ambition requiert la mobilisation de moyens humains et financiers.

Les transports sont une activité consommatrice d'énergie. Cette consommation est à situer comparativement à celles observées dans l'habitat, le secteur tertiaire ou l'industrie. Une des orientations proposées serait d'améliorer la contribution des différents organismes, dont l'ORTB, à la réalisation du volet transport du plan énergie pour la Bretagne. L'orientation retenue sur ce dossier est de réserver dans l'ordre du jour d'une prochaine réunion, un temps de débat à la suite de la présentation d'une étude sur le sujet.

A la suite des échanges, les orientations concernant l'intermodalité, la logistique et l'emploi sont adoptés à l'unanimité.

Examen du budget 2006

Avant le vote du budget 2006, présenté par Monsieur LE JEUNE, le montant de la dépense prévue pour les affranchissements est précisé. Il est lié à la diffusion des bulletins prévus en 2006. Il est précisé également que le montant de la subvention du Conseil Régional tient compte de la situation enregistrée en 2005 ; le principe affiché étant un versement à parité entre l'Etat et la Région. Le montant de la subvention est maintenu à 350€. A la suite de ces précisions, le budget 2006 est adopté à l'unanimité.

Questions diverses

Monsieur MICHEL fait partager le regard du propriétaire de l'infrastructure sur la situation du transport ferroviaire. La situation du fret ferroviaire ne peut aujourd'hui être analysée sans lui donner une dimension prospective importante. La baisse constatée n'est pas une fatalité. Elle est réversible et le redressement sera d'autant plus marqué que des complémentarités seront recherchées et conduiront à des partenariats. Pour l'instant il est difficile d'avoir une visibilité pertinente sur le potentiel de développement et le niveau de la demande des acteurs. Néanmoins, dès lors qu'il s'agit de développer l'infrastructure, il importe d'aborder la question d'abord en évoquant la dimension économique et socio-économique du projet ainsi qu'en analysant sa pertinence relative par rapport aux autres modes dans une vision intermodale. L'ORTB a dans ce domaine un rôle à jouer en étant d'abord une source de données mais aussi en étant un lieu d'échanges sur ces données ainsi que sur les réflexions prospectives.

Aucune autre question n'étant soulevée, Monsieur JEGOU remercie les membres de leur participation active et clos l'assemblée générale à douze heures trente. Il informe les participants du prochain départ de Monsieur LE NAOUR et le remercie pour ses contributions à l'activité de l'ORTB.

Le Président de l'ORTB,

Christophe. JEGOU

Le secrétaire de l'ORTB,

Laurent. FAYEIN